

Conseil communautaire

Procès-verbal de la séance du 28 décembre 2015

Le jeudi vingt-huit décembre deux mille quinze à dix-huit heures, le Conseil communautaire s'est réuni dans la salle du Conseil à Durtal, sous la présidence de Joëlle CHARRIER.

Convocation : mercredi 23 décembre 2015

Nombre de conseillers communautaires : 23 (Quorum = 12)

Nombre de conseillers présents : 15

Pour Daumeray : GILBERT André, JAHIER Eliane, MARTIN Denis.

Pour Durtal : AUGEUL Guy, BOBET Corinne, DESCAMPS Josée, GUITTON Didier, NESLO Alain, PILON Jean-Yves.

Pour Les Rairies : CHARRIER Joëlle, FICHE Stéphanie, LANCELOT Patrick.

Pour Montigné Les Rairies : CHASSOULIER Gérard.

Pour Morannes : CLEMOT Dany, KAHN Gilbert.

Nombre de conseillers absents excusés : 5

ATANI Béatrice (procuration à JAHIER Eliane), DAVY Jean-Luc (procuration à MARTIN Denis), GALAY Christine, JUBEAU Emmanuelle (procuration à CHASSOULIER Gérard), DE MIEULLE Roger (procuration à KAHN Gilbert).

Nombre de conseillers absents : 3

LE MEUR Cécile, VIERON Virginie, ZIMMERMANN Valérie.

Nombre de votants : 19

Secrétaire de séance : BOBET Corinne

Affichage compte-rendu : mardi 5 janvier 2016

Sommaire

I- Administration générale	2
1.1) Proposition de transfert des contributions SDIS à la Communauté de communes.....	2
II-Questions orales	3

I- Administration générale

1.1) Proposition de transfert des contributions SDIS à la Communauté de communes

Conformément à l'article 97 de la loi NOTRe, il vous est proposé de prendre la compétence « contribution SDIS » à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le SIVM titulaire de cette compétence pour 4 communes de la CCPA a décidé, lors du comité syndical en date du 28.12.15 de retirer cette compétence de ses statuts et de la rétrocéder aux communes de Durtal, les Rairies, Montigné les Rairies et Daumeray.

Le montant 2015 des contributions au SDIS sur la CCPA sont les suivantes :

Commune	Montant
Daumeray	25 804 €
Durtal	56 383 €
Les Rairies	15 258 €
Montigné Les Rairies	5 695 €
Morannes	29 951 €
TOTAL	133 091 €

Il sera nécessaire que chaque commune délibère pour accepter :

- la prise en charge par la CCPA du montant des contributions communales au SDIS dès 2016 ;
- que l'attribution de compensation versée par la CCPA à chaque commune soit diminuée du montant correspondant à la contribution 2015 versée au SDIS. (cf. tableau ci-dessus)

Avis du Conseil : Le Conseil approuve le transfert des communes à la CCPA de la compétence « contribution SDIS » à compter du 1^{er} janvier 2016.

151228-130 - Transfert à la CCPA de la compétence contribution SDIS

Le Conseil communautaire,

Vu la loi NOTRe, et plus spécifiquement l'article 97 prévoyant le transfert aux communautés de communes des contributions communales versées au budget des SDIS,

Vu la décision du Conseil Syndical du SIVM en date du 28.12.15 de retirer la compétence « contribution SDIS » de ses statuts et de la restituer aux communes de Durtal, les Rairies, Montigné les Rairies et Daumeray,

Considérant que chaque commune délibèrera pour accepter la prise de compétence « contribution SDIS » par la CCPA,

Considérant que l'attribution de compensation versée par la CCPA à chaque commune sera diminuée du montant des contributions communales 2015 versées au SDIS conformément au tableau présenté ci-dessous :

Commune	Montant 2015
Daumeray	25 804 €
Durtal	56 383 €
Les Rairies	15 258 €
Montigné Les Rairies	5 695 €
Morannes	29 951 €
TOTAL	133 091 €

Après en avoir délibéré,

- 1) Décide de donner son accord pour la prise de compétence « contribution SDIS » à compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- 2) Et d'une manière générale, de donner à Mme CHARRIER, Présidente de la CCPA, tout pouvoir pour appliquer cette délibération.

II-Questions orales

Sans autre question, la séance est levée à 18h10

Date du prochain Conseil communautaire : jeudi 28 janvier 2016

Liste des délibérations de la séance du 28.12.2015

151228-130 – Transfert à la CCPA de la compétence contribution SDIS

CHARRIER Joëlle		GILBERT André	
ATANI Béatrice <i>(Procuration à JAHIER Eliane)</i>		GUITTON Didier	
AUGEUL Guy		JAHIER Eliane	
BOBET Corinne		JUBEAU Emmanuelle <i>(Procuration à CHASSOULIER Gérard)</i>	
CHASSOULIER Gérard		KAHN Gilbert	
CLEMOT Dany		LANCELOT Patrick	
DAVY Jean-Luc <i>(Procuration à MARTIN Denis)</i>		MARTIN Denis	
DE MIEULLE Roger <i>(Procuration à KAHN Gilbert)</i>		NESLO Alain	
DESCAMPS Josée		PILON Jean-Yves	
FICHE Stéphanie			